

élevée. Il présentait également les mêmes caractéristiques.

Nous avons alors contacté téléphoniquement Monsieur T à 23 heures 15. Il observait lui aussi ces nouveaux phénomènes et nous a déclaré qu'il leur connaissait une explication probable.

Le 2 Août 1984 à 14 heures 35, nous avons à nouveau entendu Monsieur T (cf. Pièce n° 4). Il explique qu'en période de grande chaleur, au-dessus de la vallée de la _____, des turbulences se créent dans les basses couches d'air, et modifient la lumière des astres qui est perçue par l'œil humain en un clignotement bicolore régulier. Il pense que l'objet lumineux de dimanche soir était une grosse planète, et précise que ce phénomène doit être fréquent.

Les 2 et 3 Août 1984, cinq autres témoins ont été entendus (cf. Pièces 5, 6, 7, 8 et 9). Il s'agit de Messieurs B, L, E, A, P, G et D, tous domiciliés à _____ ou dans les environs. De leurs explications, il ressort qu'ils ont remarqué un ou plusieurs objets lumineux dans le ciel au cours des nuits du 29, 30 Juillet 1984 et 1 et 2 Août 1984. Ces objets se trouvaient en direction du _____, à basse altitude; ils étaient stationnaires, et émettaient des lueurs vertes et rouges, aucune forme précise n'a été remarquée.

Les mêmes observations ont encore été faites le 2 Août 1984 à 22 heures 30, par le personnel de notre unité. Les phénomènes lumineux présentaient encore les mêmes caractéristiques que lors de la première observation au cours de la nuit du 29 au 30 Juillet 1984. Toutes ces observations ont été faites après une journée de forte chaleur, dans un ciel dégagé. Aucune observation n'a pu être faite dans la nuit du 31.7.84 au 1.8.84 en raison d'un orage et d'un ciel couvert. A chaque observation, il semblait que les objets lumineux se trouvaient un peu plus à l'Est et un peu plus haut dans le ciel.

Une documentation du Centre National d'Etudes Spatiales de Février 1979, traitant du GEPAN et de l'étude du phénomène OVNI, est détenue à notre unité. A la page 32 de cette brochure figurent les différents objets et phénomènes pouvant être à l'origine de confusion. Dans la rubrique _____, il ressort les mêmes caractéristiques que pour les phénomènes lumineux observés dans le ciel de _____.

Fait et clos à _____, le 6 Août 1984.

Les enquêteurs :

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE DE MARSEILLE
 de
 UNITÉ
Brigade de
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
N° 1075 / 1984

PROCÉDURE

D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE T L
 AUTRE CAS

N° PIÈCE **2** N° FEUILLET **1 /**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour **1er Août 1984 à 10 H 55**, nous trouvant à **à**

Nous soussigné(s) **Gendarme P PI, APJ,**

Vu les articles **20 et 75**

84309934

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

T L

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M., né le

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Française

FILIATION

← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

Fils de G et de G M

SITUATION DE FAMILLE

Marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

professeur, domicilié au lieu-dit à , qui nous déclare :

*** Dimanche soir, le 29 Juillet 1984 vers 23 heures, j'ai remarqué depuis mon domicile un objet céleste ressemblant à première vue à une grosse étoile, mais dont la lumière était alternativement rouge et verte, tout comme la signalisation d'un avion.

Cet objet était stationnaire ou le semblait. Sa situation était environ à 25, 30 degrés au ; sa hauteur apparente était d'environ 25 degrés au-dessus d'un horizon dégagé.

Vers 23 heures 30, je me suis rendu au pont suspendu à afin d'avoir un meilleur point de vue. Sur place, j'ai fait part de mes observations à plusieurs personnes assises à la terrasse du café

Après être rentré chez moi, et après avoir beaucoup hésité, j'ai décidé de vous aviser vers 0 H 45, d'autant plus que le phénomène était toujours visible.

Puis, je suis allé me coucher.

N'étant pas très sûr du sérieux de mon observation et de son importance, j'ai hésité quelques jours avant d'accepter d'en faire une déposition officielle.

C'est la première fois que j'observe un tel phénomène non explicable dans l'état actuel de la technique.***

Le 1er Août 1984 à 11 heures 35.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher (A signé au carnet de déclarations).

PROCÉDURE

D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE M M

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

3

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)
Ce jour 1er Août 1984 à 16 heures 15, nous trouvant à

Nous soussigné(s) Gendarme P P , APJ,

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

84306334

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

M M

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M., né le

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Française

FILIATION

← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (Évt.)

serveur, domicilié au lieu-dit à , qui nous déclare :

"" Dans la nuit du 29 au 30 Juillet 1984, vers 0 H 30, alors que je me trouvais à la terrasse du café , le patron de cet établissement m'a fait part de son observation d'un phénomène lumineux dans le ciel. J'étais en compagnie de plusieurs autres clients et nous nous sommes rendus sur le pont suspendu à proximité pour regarder.

Pour ma part, à l'œil nu, il m'a semblé voir une grosse étoile très brillante. Puis, j'ai remarqué que cet objet avait une forme légèrement triangulaire. Il en provenait des lueurs rouges, vertes et bleues. Cet objet se trouvait en direction du à une trentaine de kilomètres environ.

Puis, en observant avec des jumelles, j'ai constaté que cet objet tournait sur lui-même et se déplaçait légèrement. A un moment, je pense avoir vu d'autres objets similaires, peut-être 7 ou 8, qui se trouvaient dans le prolongement du premier en montant en direction de l'Est. Les mêmes lueurs provenaient de ces autres objets.

Puis, je suis rentré me coucher vers 2 H 15, heure à laquelle il y avait encore les objets dans le ciel.

J'ignore ce que peuvent être ces objets.""

Le 1er Août 1984 à 16 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher (A signé au carnet de déclarations).

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~
 de
 UNITE
Brigade de
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
N° 1075 / 1984

PROCÉDURE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE T L
 AUTRE CAS

N° PIÈCE **4** N° FEUILLET **1 /**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour *date et heure* **2 Août 1984 à 14 heures 35**, nous trouvant à *nous trouvant à (lieu)*

Nous soussigné(s) **Gendarme P P, APJ,**

Vu les articles **20 et 75**

du code de procédure pénale,

84100934

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

T L

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M., né le

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Française

FILIATION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

Fils de G et de G M

SITUATION DE FAMILLE

Marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

professeur, domicilié au lieu-dit à , qui nous déclare :

"" Hier soir, lors de votre appel à 23 H 15, je venais moi-même d'observer un phénomène semblable à celui de dimanche soir dans le ciel. Toutefois, le nombre d'objets célestes émettant ce clignotement était beaucoup plus important et montrait clairement qu'il s'agissait d'un phénomène naturel, ce qui n'était pas du tout évident l'autre soir.

L'explication probable de ce phénomène est la suivante : En cette période de grande chaleur, il se crée, pendant la nuit, au-dessus de la vallée de la , des turbulences dans l'air situé à basse altitude. Ces turbulences modifient la lumière qui nous vient des astres et peuvent créer dans certaines conditions tout à fait particulières, un clignotement bicolore d'allure régulière visible à l'œil nu, mais gênant une observation plus fine à la lunette. Cette remarque a été faite par plusieurs témoins.

L'objet de dimanche soir se trouvait à être isolé par rapport aux étoiles; il s'agissait vraisemblablement d'une grosse planète de notre système solaire. Ses changements de position dans le ciel correspondent en fait à la rotation de la terre sur elle-même (dérive vers l'Est et montée en altitude).

Ce genre de phénomène doit être fréquent, mais passe souvent inaperçu parce qu'il ne concerne que des étoiles, objets célestes de petite taille apparente.""

Le 2 Août 1984 à 14 H 55.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher (A signé au carnet de déclarations).

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE 00000000
 de
 UNITÉ
Brigade de
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
N° 1075 / 1984

PROCÉDURE

D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE B H
 AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET
 5 1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour *date et heure* **2 Août 1984 à 15 heures 35**, nous trouvant à *nous trouvant à (lieu)*

Nous soussigné(s) **Gendarme P P , APJ,**

Vu les articles **20 et 75**

du code de procédure pénale,

84305934

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

B H

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M., né le

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Française

FILIATION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (EVI.)

Serveur, domicilié au lieu-dit , qui nous déclare :

"" Dans la nuit de dimanche à lundi , nuit du 29 au 30.7.84, vers 0 H 30, j'étais installé à la terrasse du café

A un certain moment, mon attention s'est portée sur un groupe de personnes qui, du pont suspendu, scrutaient le ciel. Je me suis joint à ce groupe.

A l'oeil nu, en direction du , à une altitude assez basse, j'ai vu un objet lumineux qui clignotait tantôt rouge, tantôt vert et même blanc. En regardant avec des jumelles, je n'ai pas mieux vu. Il n'y avait que des lueurs. Je n'ai pas distingué une forme. Il y avait un seul objet. J'ai pensé à une balise aérienne. Je n'ai pas observé longtemps ce phénomène.

J'ai remarqué la présence des Gendarmes sur les lieux.""

Le 2 Août 1984 à 15 heures 45.

Locture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher (A signé au carnet de déclarations).

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE ~~XXXXXX~~
 de
 UNITE
Brigade de
 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
N° 1075 / 1984

PROCEDURE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE
 PROCES-VERBAL D'AUDITION DE L B
 AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET
 6 1/

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)
 Ce jour **2 Août 1984 à 17 H 35, nous trouvant à**
 Nous soussigné(s) **Gendarme P P , APJ,**
 Vu les articles **20 et 75** du code de procédure pénale,

24 30 80 34

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE
 NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
L B
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M., né le Française
 FILIATION **Marié**
 ◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

Plongeur, domicilié Cité , bâtiment , n° à
, qui nous déclare :

*** Dans la nuit du 29 au 30.7.84, vers 0 H 30, je me trouvais à la terrasse du café à , quand un homme est arrivé à bicyclette. Il nous a alors demandé si nous avions remarqué la présence d'un objet lumineux dans le ciel.

Nous nous sommes rendus sur le pont suspendu à proximité avec d'autres clients, et en direction du , nous avons remarqué un objet brillant qui clignotait rouge, vert et blanc. Cela donna l'impression d'un gyrophare qui clignote. Il m'a semblé distinguer une forme triangulaire. Nous avons remarqué d'autres objets mais de plus petite taille. Ils étaient immobiles. On ne les voyait pas mieux à la jumelle.

Au cours de la nuit suivante, nous avons vu les mêmes objets, mais plus petits. Ils se trouvaient dans la même direction, peut-être un petit peu plus à l'Est.

J'ignore ce que ces objets peuvent être.***

Le 2 Août 1984 à 17 H 45.

lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher (A signé au carnet de déclarations).

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE **XXXXX**
 de
 UNITE
Brigade de
 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
N° 1075 / 1984

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES-VERBAL
 D'AUDITION DE **M J -P**
 AUTRE CAS

N° PIÈCE **7** N° FEUILLET **1 /**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)
 Ce jour **3 Août 1984 à 11 H 15, nous trouvant à**

Nous soussigné(s) **Gendarme P P , APJ,**

Vu les articles **20 et 75** du code de procédure pénale,

84305034

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● **PERSONNE CONCERNÉE**

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
M J -P

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M, né le à Française

FILIATION **← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →** SITUATION DE FAMILLE
Célibataire,

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)
cuisinier, domicilié rue à , qui nous déclare :

*** Dans la nuit de dimanche à lundi (nuit du 29 au 30.7.84), vers minuit, j'ai constaté qu'un petit groupe de personnes s'était formé sur le pont suspendu à . Ces personnes ~~scrutèrent~~ scrutaient le ciel.

Me joignant à ce groupe, j'ai constaté à l'oeil nu une luminosité importante dans le ciel en direction du à moyenne altitude. Il m'a semblé voir des scintillements rouges, verts et blancs. Je ne peux pas vous donner une forme de cet objet lumineux.

Ensuite, je suis allé chercher mes jumelles et nous avons changé de place pour mieux observer. Nous sommes allés à la Vieille Plage et au lieu-dit à . De ces endroits, nous avons observé le même phénomène et d'autres objets plus petits. Ces objets ne semblaient pas se déplacer.

Mercredi soir, j'ai observé les mêmes phénomènes à peu près au même endroit, et aujourd'hui, j'en conclus qu'il s'agit certainement d'un phénomène naturel (étoile ou planète).***

Le 3 Août 1984 à 11 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher (A signé au carnet de déclarations).

de

UNITE

Brigade de

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE

F

G

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)

AUTRE CAS

N° 1075 / 1984

N° PIÈCE

N° FEUILLET

8

1 /

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

Ce jour *date et heure* 3 Août 1984 à 17 heures 15, nous trouvant à *nous trouvant à (lieu)*

Nous soussigné(s) Gendarme P P , APJ,

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

2430334

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

F G

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M., né le

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Française

FILIATION

← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

Divorcé

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, EVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

sans profession, domicilié au lieu-dit qui nous déclare :

*** Dans la nuit du dimanche 29 Juillet 1984 au lundi 30, je me trouvais à la terrasse du café à

Vers 0 H 30, un homme qui passait à bicyclette s'est arrêté vers nous et nous a signalé qu'il avait remarqué la présence d'un phénomène étrange dans le ciel.

Nous nous sommes rendus avec d'autres clients sur le pont suspendu et effectivement, nous avons vu un objet lumineux de forme triangulaire situé en direction du à altitude moyenne. Cet objet émettait des lueurs rouges et vertes visibles à l'œil nu. Il y avait d'autres objets semblables plus petits sur la droite en direction de

Lundi soir vers la même heure, nous avons encore vu cet objet, ainsi que les nuits de mercredi et jeudi. Mardi soir, le ciel était couvert à la suite d'un orage et aucune observation n'a été possible.

Personne ne s'est affolé à la vue de ces objets. Au contraire, tout le monde pense qu'il peut s'agir d'un phénomène naturel ou expérimental.***

Le 3 Août 1984 à 17 heures 40.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher (A signé au carnet de déclarations).

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE 33 06 04 00
 de
 UNITE
Brigade de
 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
N° 1075 / 1984

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES-VERBAL
 D'AUDITION DE B D
 AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET
 9 1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour **3 Août 1984 à 17 H 55**, nous trouvant à
 Nous soussigné(s) **Gendarme P P**, APJ,
 Vu les articles **20 et 75** du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● **PERSONNE CONCERNÉE**
 NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
 B D
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M., né le Française
 FILIATION < DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS > SITUATION DE FAMILLE
 Marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)
Débitant de boissons, domicilié Quai de à , qui nous déclare :

*** Dans la nuit du 29 au 30 Juillet 1984, alors que je me trouvais à mon café, à , un homme à bicyclette s'est arrêté et nous a fait part de son observation d'un phénomène lumineux dans le ciel.

Nous nous sommes rendus avec des clients sur le pont suspendu à proximité de mon bar. Il était environ 0 H 10.

Nous avons effectivement vu en direction du Nord-Nord-Est un point lumineux, à basse altitude, juste au-dessus de la cime des arbres. C'était un point blanc lumineux pouvant ressembler à une étoile, qui passait du vert au rouge et redevenait blanc, tout cela visible à l'œil nu. A la jumelle, il m'a semblé voir la forme d'une coupelle. Ce point lumineux devait se déplacer très lentement. Il y avait d'autres points lumineux moins perceptibles à l'œil nu. Lundi soir et mercredi soir, nous avons fait les mêmes observations au même endroit.

A mon avis, il s'agit d'un phénomène naturel, certainement dû aux fortes chaleurs actuelles qui perturbent les couches atmosphériques à basse altitude, et font que l'œil humain perçoit, des planètes et des étoiles, des lueurs rouges et violettes.***

Le 3 Août 1984 à 18 H 10.
 Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher (A signé au carnet de déclarations).